

# Lettre du maire

n°13 - avril 2020



## DÉCONFINEMENT : DES MASQUES POUR TOUS.

### COVID 19 : mobilisation générale des bénévoles et des agents municipaux.

Vous avez été nombreux à répondre aux propositions contenues dans la lettre du maire N° 12. Une douzaine de Roquettans se sont proposés pour rendre service aux personnes mises en difficulté ou isolées par le confinement, en particulier pour faire leurs courses. Le CCAS les a mis en relation et ces personnes ont pu trouver un réconfort dans cette période difficile.

Une douzaine de Roquettans ont pu bénéficier du service portage des repas à domicile, en plus des abonnés habituels à ce service.

Cette prestation reste ouverte jusqu'à la fin du confinement (11 mai). Il suffit d'appeler le CCAS 04 92 19 45 13 pour vous inscrire, les menus sont disponibles sur le site internet et vous pouvez commander la veille avant 16 h. Le prix est de 9 € pour un repas complet : entrée, plat, dessert.

Merci aux bénévoles et aux agents municipaux qui, une fois de plus, ont démontré qu'à La Roquette la solidarité n'était pas qu'un mot.

### Le masque : l'outil indispensable

Depuis le début de la crise du COVID 19, la pénurie de masques a été générale, y compris pour les soignants.

Quelle que soit la forme retenue pour le déconfinement, à partir du 11 mai, **il est impensable de le faire sans masques** (et sans tests). Car, contrairement à certaines affirmations, **le port du masque généralisé est le choix le plus efficace pour accompagner les gestes «barrières»**. Les pays qui l'imposent, nous prouvent par leurs résultats, qu'il protège celui qui le porte et surtout son interlocuteur. **Son port devrait être obligatoire.**



### L'URGENCE : FABRIQUER DES MASQUES LAVABLES

#### Les bénévoles mobilisés

Convaincue de l'efficacité du port du masque et n'arrivant pas à s'approvisionner (préemption de l'Etat), la municipalité a décidé de fabriquer ses propres masques alternatifs en tissu, aux normes AFNOR, pour que tous les administrés en soient pourvus pour le déconfinement.

La mairie a procédé à l'achat du tissu aux normes et des matériels nécessaires. Un appel aux bénévoles a été lancé et, avec l'aide de l'équipe nouvellement élue, une vingtaine de Roquettans se sont portées volontaires pour couper les patrons et coudre les masques. Une fois de plus, ils sont formidables les Roquettans !



Atelier de découpe à l'espace St Jean

### Comment se procurer les masques ?

Trois tailles de masques seront disponibles : adulte / lycéen – collégien - primaire.

Deux masques par personne seront offerts. Si vous bénéficiez du colis de Noël du CCAS, vous recevrez automatiquement les masques à votre domicile. Pour les familles, vous pouvez compléter le formulaire d'inscription directement sur le site internet :

[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com) ou utiliser le coupon réponse de ce document, à retourner avant le 6 mai. Remplissez-le et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie ou renvoyez le par mail: [ccas@laroquettesursiagne.com](mailto:ccas@laroquettesursiagne.com). Les masques vous seront livrés dans votre boîte aux lettres. Lavez-les avant utilisation. Si vous avez des difficultés pour faire votre demande, téléphonez au 04 92 19 45 13. Une solution vous sera proposée.

### Comment utiliser le masque ?

Avant toute manipulation, se laver les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique. Pour la pose, placez le masque sur le visage, les élastiques derrière les oreilles et vérifiez qu'il recouvre bien le nez et le menton. Pour le retirer, enlevez-le en le prenant par les élastiques, en évitant de toucher la partie avant et stockez-le dans un container spécifique en vue du lavage. **La durée maximum d'utilisation est de 4 heures, après il doit être lavé.**



Il est recommandé de le laver, soit en machine à 60°, soit à la main avec de l'eau chaude savonneuse. Après lavage, un séchage complet est indispensable.

Enfin, pour jeter les masques usagés, il faut impérativement les isoler dans un sac plastique fermé, avant de les placer dans la poubelle des ordures ménagères et surtout pas dans les déchets recyclables (sacs jaunes).

### Et aussi des visières protectrices pour les professionnels

Une équipe de jeunes Roquettans : «**Visières solidaires du bassin Grassois**», fabriquent avec des imprimantes 3 D des visières de protection. La mairie a participé à l'achat des matériaux qui entrent dans la fabrication du support.

Des visières sont disponibles pour les professionnels en contact avec le public.

Réservation : 04 92 19 45 13. Ces visières renforcent l'efficacité des masques, mais ne les remplacent pas.

Enfin, évitez de vous déplacer en groupe ou avec les enfants, respectez les distances et limitez les contacts au maximum.

**Le port du masque ne remplace pas les gestes barrières.**

Une fois de plus, à La Roquette, l'entraide et le bénévolat sont à l'honneur. Merci aux bénévoles qui vont permettre à tous de passer le déconfinement en sécurité et au personnel qui et sur le pont depuis le début de la crise.

Merci aussi à David Lisnard, Maire de Cannes, à Jérôme Viaud, Président de CAPG et à Charles-Ange Ginesy, Président du Département pour leur aide décisive dans notre recherche de masques.



Jacques Pouplot  
Maire



Mairie de La Roquette-sur-Siagne

### DEMANDE DE MASQUES LAVABLES

(à compléter sur le site ou à retourner avant le 6 mai 2020)

NOM : ..... Prénom : .....

Age ..... ans Profession : .....

Adresse : .....06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Tél. : ..... Mail : .....

Nombre de personnes du foyer : .....

Nom	Prénom	Âge

Formulaire à remplir sur [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)  
Ou à renvoyer par mail à [ccas@laroquettesursiagne.com](mailto:ccas@laroquettesursiagne.com)  
Ou à déposer en mairie (Boîte aux lettres)  
Merci de privilégier une inscription électronique  
**avant le 6 mai.**

Date .....

Signature :